



CERTIFICATION PROFESSIONNELLE PAR ALTERNANCE

Assistant De Vie Dépendance

COMPÉTENCES VISÉES

Par ses interventions, l'assistant de vie à domicile vise à

- Participer au projet personnalisé des personnes en situation de dépendance
- Acquérir les gestes techniques dans l'aide à la toilette, les manutentions et les premiers secours
- Préserver l'autonomie d'une personne en situation de dépendance
- S'adapter aux besoins des personnes accompagnées
- Jouer un rôle pivot dans le maintien des liens sociaux
- Intégrer l'utilisation du numérique, de la domotique.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Âgé au minimum de 18 ans
- Participer à une réunion d'information collective.
- Entretien individuel.

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeurs d'emploi.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 467 H en centre de formation
- 140 heures en entreprise
- Semaines de 35 h
- Session d'octobre à mars
- Lieu : MFR Chevanceaux Services — annexe de Jonzac

607 h



MFR CHEVANCEAUX SERVICES

Assistant de Vie Dépendance

CONTENU (référentiel 2021)

La certification s'articule autour de 4

Blocs de compétences :

Bloc 1 – développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs employeurs : 49 h

Bloc 2 – gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs : 49 h

Bloc 3 – prévention et sécurité au domicile : 42 h

Bloc 4 – entretien du domicile et du linge : pratiques éco responsables : 42 h

Bloc 9 : personne âgée en situation de dépendance : accompagnement personnalisé : 56 h

Bloc 10 : personne en situation de handicap : projet et accompagnement personnalisés : 56 h

Bloc 11 : actes du quotidien et activités de l'adulte en situation de dépendance : 56 h

Bloc 12 : repas auprès d'adultes en situation de dépendance : 42 h

Evaluation de la formation

- Épreuves en cours de formation
- Entretien final

Démarche et contact

Pour tous renseignements :

- Contact avec le référent du GRETA de Pons
- Site internet de la MFR CHEVANCEAUX SERVICES
- Portes-ouvertes
- Réunion d'information collective



MFR CHEVANCEAUX SERVICES

FCVV-CHS-160223

Spécificité de la formation

- Certification professionnelle Iperia
- Inscrite au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles)
- Accessible par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
- Possibilité de validation par blocs de compétences (parcours partiel)
- Certification : évaluation en cours de formation et épreuve finale

Méthode pédagogique

- Construction de parcours individualisé
- Accompagnement personnalisé
- Suivi durant les périodes d'application en entreprise
- Accompagnement à la certification

TARIF

Formation financée par la Région dans le cadre du marché d'Habilitation de Service Public

